

FORMATION BPJEPS AF



PRÉREQUIS

Avoir 18 ans

Avoir effectué la formation aux premiers secours AFPS, PSC ou SST avec un organisme agréé

Avoir validé les Tests des Exigences Préalables (TEP) dans la ou les options choisies (A et/ou B) du BPJEPS AF au moins 1 mois avant l'entrée en formation

Bloc de compétences 2 (BC2)

- Valoriser les activités et les projets d'une structure du sport ou de l'animation

Bloc de compétences 3 (BC3)

- Concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances d'initiation et d'apprentissage des activités physiques et sportives de la forme dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure

COMPÉTENCES VISÉES

Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation

Valoriser les activités et les projets d'une structure du sport ou de l'animation

Concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances d'initiation et d'apprentissage des activités physiques et sportives de la forme dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

Bloc de compétences 1 (BC1)

- Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation